



La recharge en habitat collectif franchit un cap : plus de 10 000 copropriétés équipées et plus de 33 000 ont validé les démarches pour s'équiper

Paris, le 21 février 2025

L'Avere-France, l'AFOR et Enedis présentent ce jour leur quatrième baromètre national sur la recharge en résidentiel collectif. Pour la première fois, les représentants des entreprises locales de distribution d'électricité - UNELEG et le Syndicat ELE - se sont associés à cette démarche pour fournir une vision complète des déploiements en résidentiel collectif.

Depuis un an, le baromètre des infrastructures de recharge en résidentiel collectif témoigne de la croissance du marché. Ainsi, le cap des 10 000 copropriétés équipées a été franchi avec 10 595 copropriétés déjà équipées. Cette progression illustre l'impact des dispositifs techniques et financiers mis en place pour faciliter le déploiement des infrastructures de recharge et lever les freins à l'installation.

Des solutions existent pour répondre aux besoins des utilisateurs et futurs utilisateurs de véhicules électriques et les copropriétés s'en saisissent. Ainsi, 33 880 immeubles ont validé le déploiement d'une infrastructure collective, concernant 2,2 millions de foyers, soit une progression de 18,15% entre le T1 2024 et le T4 2024.

Enfin, au 31 décembre 2024, la France comptait ainsi 28 689 points de recharge installés en habitat collectif, enregistrant une croissance de +48,41 % par rapport au T1 2024 (source : programme Advenir).

L'installation de bornes en habitat collectif reste un enjeu clé pour accompagner la massification de la mobilité électrique. Selon l'enquête [comportementale auprès des possesseurs de véhicules électriques](#) d'Enedis : 86 % des actes de recharge s'effectuent aujourd'hui à domicile ; les déploiements en résidentiel collectif ne doivent ainsi pas connaître de frein. C'est pourquoi, à compter du 1er janvier 2025, le programme Advenir a élargi le [financement](#) des infrastructures collectives aux bailleurs sociaux et bailleurs résidentiels en monopropriété.

« La transition vers la mobilité électrique repose sur un suivi rigoureux du déploiement des infrastructures de recharge et de leur raccordement au réseau. C'est pourquoi l'Avere-France, l'AFOR, Enedis et les entreprises locales de distribution poursuivent leur partenariat en 2025 pour publier des indicateurs communs, fiables et transparents. En 2024, le marché a franchi trois caps symboliques majeurs : plus de 2 millions de véhicules électriques et hybrides en circulation, 150 000 points de recharge ouverts au public installés et désormais 10 000 infrastructures de recharge en résidentiel collectif. Des avancées concrètes qui

confirment l'accélération de l'électromobilité en France. » se réjouit Clément Molizon, délégué général de l'Avere-France.

À propos de l'Avere-France : L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 270 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Avenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation. Contact presse : Martin Kolle | martin.kolle@lobbycom.fr | 06 89 70 17 51

A propos de l'AFOR : L'AFOR a été créée en octobre 2021 par les spécialistes et pionniers de la recharge en copropriété : Borne Recharge Service, Bornes Solutions, Park'n Plug, Waat, Zephyre et Zeplug, face à l'urgence environnementale et pour la qualité de l'air dans les territoires urbains. L'AFOR œuvre pour promouvoir et développer la filière avec les acteurs de l'écosystème : DGEC, Avere-France, Ministères de la transition écologique et des transports et la CRE. Forts de leur expérience depuis plus de 15 ans sur l'ensemble du territoire français, ces opérateurs regroupent près d'un millier de salariés répartis dans toutes les régions, adressant 27K copropriétés, soit plus d'1,5M de foyers. Les opérateurs de l'AFOR fournissent un service complet de recharge : installation, fourniture de bornes et de l'électricité, pilotage énergétique, supervision des points de charge, et maintenance/dépannage 24h/24, 7j/7.

A propos d'Enedis : Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 40 000 personnes. Au service de 37,5 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Contact presse : Ishak Mrabat | ishak.mrabat@enedis.fr | 06 60 23 03 58